

Projet vacances

L'Espace Social et d'Animation Alain Coudert

Qu'est-ce qu'un projet vacances ?

Un projet vacances de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) est une initiative visant à aider les familles à faible revenu à partir en vacances. Elle propose donc plusieurs types d'aides financières pour rendre les vacances accessibles à tous.

Le projet vacances mis en place à l'ESAAC a pour objectifs de :

1. **Permettre** à des familles de monter un projet de départ en vacances en autonomie afin de rendre accessible le droit au départ en vacances et d'améliorer leur vie quotidienne (temps de détente, bien-être).
2. **Favoriser** une insertion sociale, par l'acquisition de compétences dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet de départ en vacances. Compétences également transférables à d'autres domaines (recherche d'emploi, de formation, de logement, etc.) et **valoriser** les savoir-faire et l'estime de soi.
3. **Renforcer** le lien familial (soutenir le rôle des parents auprès de leurs enfants) et plus largement le lien social.
4. **Découvrir** des activités et des lieux à l'échelle locale (en priorité dans la région Nouvelle-Aquitaine) et nationale et **permettre** une ouverture vers « l'ailleurs »

De plus, le Centre Social de Pessac Saige est :

- **Point info vacances CAF (PIV)**
- Porteur **de projet de l'ANCV** (Agence National des Chèques Vacances) avec l'appui du dispositif **Vacances ouvertes**

Qu'est-ce qu'un accompagnement au projet vacances ?

L'accompagnement au projet vacances se fait **avec et par les familles**. De ce fait, votre implication dans le cadre d'un projet individuel ou d'un séjour collectif est obligatoire et a pour but de vous permettre d'être autonome pour de futurs départs.

La référente adultes et familles, vous accompagne en s'adaptant à vos besoins et à votre réalité. Que ce soit pour l'élaboration du budget, mais aussi le choix de la destination, le transport, ou bien même l'organisation, comment faire sa valise, organiser les repas etc...

L'accompagnement est personnalisé, gratuit et **ouvert en priorité aux habitants du quartier de Pessac Saige**. *Si, vous habitez un autre secteur, nous vous informons sur les solutions et nous orientons vers une structure de proximité.*

Les conditions d'un accompagnement au projet vacances à l'ESAAC, c'est :

1. Au minimum 3 rendez-vous de préparation au projet vacances et 1 rendez-vous bilan après séjour
2. Une évaluation budgétaire
3. Ne pas être accompagné par une autre structure dans le cadre de votre projet vacances
4. Une autorisation à communiquer avec les partenaires (MDS, CAF, Vacances ouvertes, centre social...)
5. Votre projet vacances ne peut excéder 150€/nuit/personne (tout compris)
6. Un soutien financier spécifique via le dispositif vacances ouvertes qui :
 - Ne peut être perçu qu'une fois par an
 - Ne peut excéder 3 années d'accompagnement
 - Est adapté en fonction de la situation financière d'une année sur l'autre (évaluation sociale)
 - Nécessite une demande de co-financement obligatoire (CAF, MSA, commune, association...)
⇒ *Réponse non obligatoire*
 - Est soumis à condition de nous retourner tous les justificatifs obligatoires
 - Est soumis au coordinateur de vacances ouvertes pour validation de votre projet vacances
 - Est uniquement pour le projet vacances dans lequel nous vous accompagnons
⇒ *En cas de non-départ, les chèques vacances non utilisés doivent nous être retournés*

→ Cette année, **10 familles maximum** pourront bénéficier de chèques vacances et la **date finale** pour faire une demande est le **8 mai 2026**.

J'atteste (NOM, Prénom) avoir pris connaissance de la Charte « Projet vacances » de l'ESAAC et m'engage à respecter les conditions de l'accompagnement au projet vacances.

Date :

Signature :